



L'engagement
de nos efforts en matière
de développement durable

CONTEG



Nous poursuivons notre engagement en faveur de la protection de l'environnement

Nous élaborons une politique environnementale annuelle qui fixe des objectifs mesurables pour chaque département de l'entreprise. Nous contrôlons et exigeons la mise en œuvre de ces objectifs, et des mesures correctives sont prises si les objectifs ne sont pas atteints.

Nous prenons la protection de l'environnement au sérieux et de manière responsable

Conformément à **la norme internationale ISO 14001:2004**, nous avons mis en place et certifié un système de gestion de l'impact environnemental de l'ensemble de nos activités, services et produits, à la fois pendant la phase de production et tout au long du cycle de vie de nos produits. Cet engagement se reflète dans notre politique environnementale, qui est intégrée à notre politique de qualité **depuis 2006**.



Nous nous efforçons de minimiser les incidences négatives sur l'environnement, en particulier dans les domaines suivants des caractéristiques de nos produits

- Nombre illimité d'unités pouvant être connectées à un seul système d'eau glacée
- Le système de refroidissement libre permet d'économiser une quantité importante d'énergie.
- Les types de refroidisseurs variables répondent à toutes les exigences (niveau de bruit extérieur, températures ambiantes extrêmes, etc.)
- La température de l'eau varie au cours de l'année, ce qui permet d'économiser de l'énergie tout en contrôlant le niveau d'humidité.
- Longueur de tuyauterie illimitée entre l'unité intérieure et l'unité extérieure
- Température de l'eau entre 6 °C et 30 °C



Nos piliers en matière de protection de l'environnement

1.

L'innovation

2.

Certifications et normes
environnementales

3.

Recyclage
et réutilisation

4.

Suivi de l'empreinte carbone,
réduction et prochaines étapes



Nos piliers en matière de protection de l'environnement

1. L'innovation

Nous nous efforçons constamment d'innover dans nos processus de fabrication et nos produits finaux afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

- **Processus de production efficaces sur le plan énergétique** — nous réduisons la consommation d'énergie au cours des processus de production en mettant en œuvre des innovations et en utilisant des équipements économes en énergie, par exemple [en remplaçant les ampoules électriques par des ampoules plus efficaces](#) et [en installant des panneaux solaires pour produire de l'électricité](#).
- **Promotion de la durabilité** — nous introduisons des programmes visant à développer des produits durables ayant un impact minimal sur l'environnement, tels que nos unités de refroidissement efficaces — [CoolTeg Plus DF](#) — une unité de refroidissement en rangée, basée sur un principe innovant de refroidissement à deux fluides qui combine



le refroidissement à base d'eau et le refroidissement par expansion directe, ce qui permet d'utiliser le refroidissement gratuit la plupart du temps.

- **Efficacité de l'eau** — en innovant dans nos processus de fabrication, notamment en modifiant [la technologie de rinçage](#), nous réduisons la consommation d'eau pendant la production de nos produits et encourageons l'utilisation durable de l'eau dans l'ensemble de l'entreprise.

Nos piliers en matière
de protection
de l'environnement

2. Certifications et normes environnementales

Certification ISO 14001 : norme internationalement reconnue qui définit les exigences d'un système de gestion de l'environnement (SGE) garantissant que les entreprises soutiennent durablement leurs performances environnementales. La norme permet aux entreprises de fixer leurs propres objectifs en matière de performance environnementale et de réduire les impacts environnementaux négatifs de leurs activités commerciales, y compris l'évaluation du cycle de vie de leurs produits et services.

► **Directive DEEE 2002/96/CE :** déchets d'équipements électroniques et électriques. EN 50625-1:2014 Norme pour la collecte, la logistique et le traitement des DEEE — Exigences générales de traitement (notre coopération avec CIRCLA).



Nos piliers en matière
de protection
de l'environnement



3. Recyclage et réutilisation

L'entreprise verte et l'économie circulaire

► **CONTEG est impliqué depuis de nombreuses années dans le projet Green Company** initié par REMA, une société spécialisée dans l'organisation de la collecte, du tri et du recyclage des équipements électriques en fin de vie, des piles portables et des accumulateurs en République tchèque.

Le projet Green Company vise à protéger l'environnement en garantissant la reprise et le recyclage efficace des équipements électriques non désirés.

Grâce à ce projet, nos employés peuvent déposer leurs équipements électriques, piles et accumulateurs en fin de vie dans la boîte de collecte sans avoir à les transporter jusqu'à un point de collecte spécial, réduisant ainsi leur empreinte carbone.

CONTEG encourage ses employés à adopter une approche responsable de la protection

de l'environnement et crée des conditions qui permettent aux déchets d'être triés et recyclés en vue d'une utilisation ultérieure. Le projet nous permet également de collecter et de recycler gratuitement de grandes quantités de déchets électroniques.

► **CIRKLA** — nous sommes fiers d'être un partenaire de **CIRKLA The Data Center Marketplace** en réutilisant les anciens équipements des centres de données et nous participons activement à **l'économie circulaire** afin de réduire la quantité de déchets mis en décharge et les émissions directes et indirectes de Scope 3.

► **Contrôle du cycle de vie des produits** — nous contrôlons l'ensemble du cycle de vie de nos produits afin de minimiser l'impact négatif sur l'environnement, de la production à l'élimination, en passant par l'utilisation.

► **Approvisionnement responsable en matières premières** — nous soutenons des programmes d'approvisionnement responsable et de réutilisation des matières premières.





Nos piliers en matière
de protection
de l'environnement

4. Suivi de l'empreinte carbone, réduction et prochaines étapes

Nous reconnaissons que la réduction de notre empreinte carbone est un effort permanent et nous nous engageons à améliorer continuellement nos pratiques afin de minimiser notre impact sur l'environnement.

- **Surveillance des émissions de l'usine** — nous surveillons attentivement les émissions de notre usine et utilisons des technologies de pointe pour les minimiser.
- **Audits de contrôle** — nous vérifions régulièrement le respect de nos engagements lors de l'audit interne de qualité et d'environnement et de l'audit de contrôle SGS.
- **Emballage et distribution des produits dans le respect de l'environnement** — nous nous efforçons d'emballer nos produits dans du carton recyclé et d'utiliser des matériaux d'emballage respectueux de l'environnement sans utiliser de plastique, et de transporter nos produits

de manière à minimiser les émissions de CO₂ et à réduire la consommation d'énergie lors de l'emballage.

- **Sélection des fournisseurs** — lorsque nous décidons de travailler avec des fournisseurs, un facteur important pour nous est l'attitude de la contrepartie à l'égard de la protection et du soin de l'environnement, ainsi que la proximité des fournisseurs.
- **Formation des employés** — nous offrons à nos employés une formation en matière d'environnement et d'efficacité énergétique afin de les guider vers une gestion responsable des déchets, une minimisation et un recyclage des déchets, ainsi qu'une conservation de l'énergie et de l'eau dans l'ensemble de l'entreprise et au-delà.





Nous reconnaissons

que la réduction de notre empreinte carbone est un effort permanent et nous nous engageons à améliorer continuellement nos pratiques afin de minimiser notre impact sur l'environnement.

CONTEG



CONTEG France sarl, Zac du Bourg de Serris, 7 Boulevard Robert Thiboust, 77700 Serris. www.conteg.fr